



## ACTUALITÉS DES MARCHÉS

### Taux directeurs et réinvestissements du PEPP : la BCE ne change rien !

#### Qu'a annoncé Mme Lagarde lors de la réunion de la BCE du 26 octobre 2023 ?

Comme attendu par le marché, Mme Lagarde a annoncé **que les principaux taux directeurs de la Banque Centrale Européenne resteront inchangés**. Elle a également laissé entendre que le cycle de hausse avait touché à sa fin (après 10 tours de vis consécutifs !). **Le taux de dépôt à la BCE demeure donc à son niveau de 4%, son plus haut niveau depuis la création de l'euro en 1999.**

Par ailleurs, l'Institution continuera à réinvestir les remboursements des obligations arrivant à maturité acquises dans le cadre de son programme d'achats d'urgence face à la pandémie (PEPP) ; ce point positif faisait l'objet de divergences au sein du conseil des gouverneurs.

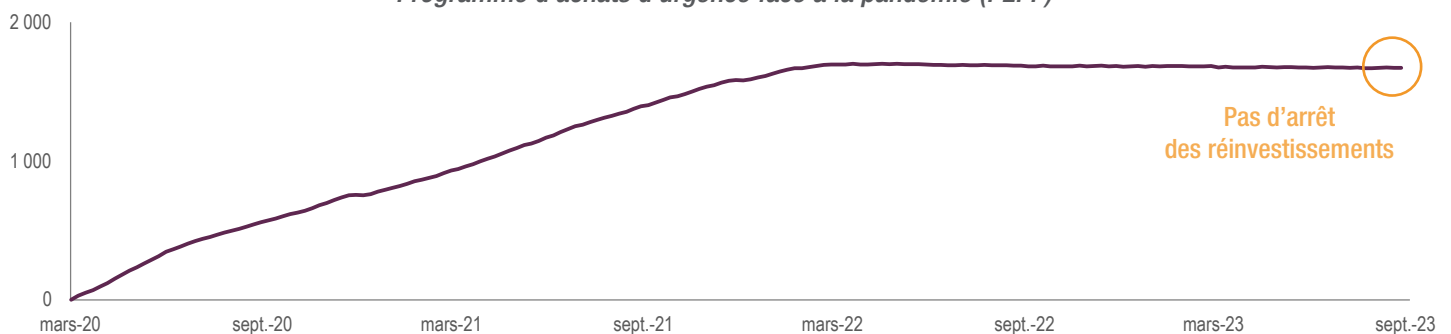
LE GÉRANT



AURÉLIEN BUFFAULT

Directeur des gestions obligataires

Programme d'achats d'urgence face à la pandémie (PEPP)



Source : Eurosystem en Mds d'€

#### La BCE se considère-t-elle donc être arrivée à son objectif d'inflation ?

Le conseil des gouverneurs estime que les taux directeurs actuels, s'ils sont maintenus suffisamment longtemps sur ces niveaux, apporteront une contribution très importante à la baisse de l'inflation. Cette dernière reste encore nettement supérieure à la cible de 2%, mais la BCE insiste sur le fait qu'il existe désormais un « risque à la baisse sur la croissance en Zone Euro ». Les indices PMI Composite au plus bas depuis 35 mois et la forte diminution des octrois de crédit témoignent de l'impact négatif sur l'économie réelle.

L'évolution de la politique monétaire restera donc **dépendante des prochains indicateurs économiques**, mais également de l'évolution du risque géopolitique et de ses conséquences sur le cours des matières premières.

#### Quelles sont les conséquences sur les marchés obligataires et monétaires ?

Le taux de dépôt de la BCE devrait rester encore longtemps sur son niveau de 4%. Cet environnement est une opportunité pour les placements monétaires dont le rendement est directement indexé sur ce taux directeur. **Cette classe d'actifs, qui offre par ailleurs une liquidité maximale**, se doit donc de reprendre une **place de premier plan** au sein des portefeuilles.

Le réinvestissement des remboursements du PEPP montre également la vigilance de l'Institution de Francfort face à la récente tension obligataire. Les **taux long terme ont également touché récemment de nouveaux points hauts**, il convient désormais de **les réintroduire progressivement dans les allocations** afin de bénéficier **de taux de portage particulièrement attractifs**.

#### Disclaimer

Sources : Delubac Asset Management et Bloomberg en date du 26 octobre 2023.

Ce document ne revêt aucun caractère contractuel et ne constitue en aucun cas ni une sollicitation d'achat ou de vente, ni une recommandation d'achat ou de vente. Les commentaires et analyses reflètent la perception des équipes de Delubac AM sur les marchés financiers et leur évolution ; ils ne sauraient constituer une garantie de performance future. En conséquence, le Groupe Delubac ne saurait être tenu responsable d'une décision d'investissement ou de désinvestissement prise sur la base de ces commentaires et/ou analyses. **Il est rappelé que les performances passées ne préjugent pas des performances futures.** Bien que ce document ait été préparé avec le plus grand soin, à partir de sources que la société estime digne de foi, il n'offre aucune garantie quant à l'exactitude et à l'exhaustivité des informations et aux appréciations qu'il contient.

La reproduction de tout ou partie de ce document ou de son contenu est interdite. Document non-contractuel.

Crédits photographie & pictogramme : Adobe Photostock

Conception : Développement / Marketing Delubac Asset Management

Impression et publication : Octobre 2023